



HAL
open science

Les facettes du dialogisme dans une discussion ordinaire

Anne Salazar Orvig

► **To cite this version:**

Anne Salazar Orvig. Les facettes du dialogisme dans une discussion ordinaire. Pierre Patrick Haillet; Ghazi Karmaoui. Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine, Université de Cergy-Pontoise - CRTH; Diffusion Les Belles Lettres, pp.35 - 66, 2005, 2-910687-15-5. hal-04440793

HAL Id: hal-04440793

<https://hal.science/hal-04440793>

Submitted on 6 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les facettes du dialogisme dans une discussion ordinaire

Anne Salazar Orvig¹

Université de Paris 3- Sorbonne Nouvelle

1. Le dialogisme, une notion multiforme et plurivoque

Dès qu'on se plonge dans la lecture de Bakhtine on se rend compte que le dialogisme constitue une notion complexe, multiforme, dont on a pu, ici ou là, critiquer le caractère trop puissant et plurivoque, comme on peut le lire, par exemple, au tout début de l'article « Dialogisme » du *Dictionnaire d'analyse du discours* :

« “ le terme s'est ‘chargé’ d'une pluralité de sens embarrassante ”, non seulement comme le dit ici Todorov (1981 :95) au fil des écrits du Cercle de Bakhtine , mais également au fur et à mesure des différentes façons dont il a été compris et retravaillé par d'autres » (Moirand, 2002, p. 175)

Rapportée à Bakhtine² cette notion renvoie à au moins deux dimensions complémentaires : d'une part, au primat du dialogue ou de l'interaction verbale (François, 1984) dans le langage et plus généralement dans la nature humaine (Marková, 2003b)³ ; d'autre part, dans une tradition plus linguistique, à cette dimension constitutive du langage qui fait que tout discours dépend des discours

¹ Ce travail doit beaucoup à la collaboration avec Michèle Grossen, de l'Université de Lausanne, avec qui nous avons entrepris une recherche portant sur les « focus groups » (Salazar Orvig et Grossen, à paraître a et b)

² Mais lui même s'inscrit dans une tradition philosophique néo-kantienne (Buber, Cohen, Rosenstock, Rozenzweig, parmi d'autres) qui se base sur le principe dialogique (voir Todorov 1981, Marková , 2003b, Linell 1998).

³ D'ailleurs, Marková (2003b) ou Linell (2003) distinguent dialogicalité et dialogisme : le premier ferait référence à la dimension constitutive du fait humain (« dialogicality is the fundamental capacity of the human mind to conceive, create and communicate about social realities in terms of the *Alter* » (Markova, 2003, 85) alors que le second correspondrait davantage à son expression discursive ou langagière.

qui le précèdent et qu'il projette des discours ultérieurs, qu'il est ainsi « un maillon dans la chaîne de l'échange verbal » (Bakhtine, 1984 p. 301). Ce qui implique qu'il n'existe pas de discours qui aurait été conçu, produit, élaboré par une instance isolée de la circulation des discours.

Cette dépendance⁴ recouvre différentes modes de relation aux discours antérieurs ou futurs, réels ou virtuels tels que, par exemple, la reprise-modification (François, 1984), le « dialogue implicite » avec d'autres discours (Bres, 1998), ou encore l'intertextualité (Todorov 1981, Moirand 2002) et implique l'hétérogénéité constitutive (Authier-Revuz , 1995) de tout discours, décrite soit en termes de polyphonie (Ducrot, 1980, 1984) ou de dédoublement énonciatif (Bres, 1998, 1999 ; Bres et Vérine 2002 ; Haillet 1998 ; Vion 1998a et b, 2001).

Face à cette complexité, les différents chercheurs, tout en soulignant le caractère fondamental du dialogisme, en ont privilégié certains aspects : les relations à des discours antérieurs (Moirand), les différentes expressions de l'hétérogénéité constitutive des discours (Authier Revuz), les marques linguistiques indices du « dialogue implicite » (Bres, Haillet, Ducrot) ou encore la pluralité énonciative (Vion). Ces différents choix constituent autant de voies d'approche du discours qui en montrent à la fois la puissance et la pertinence linguistique. Je prendrai comme point de départ ces différentes propositions pour me poser une question complémentaire : comment intervient ce principe fondamental dans la dynamique d'un discours ou d'un dialogue ordinaire. Quelles formes prend-il ? Quelles facettes sont-elle investies ? Avant d'essayer de répondre à ces questions je voudrais revenir cependant sur les différentes facettes du dialogisme telles qu'elles se déploient dans les textes de Bakhtine.

⁴ Cette dimension a été également mise en avant par des auteurs comme Foucault (1969) et Pêcheux (1975) (cf.r Authier Revuz, 1995 et Bres, 1998) dont l'influence en France a profondément marqué la réflexion sur la question du dialogisme.

2. Les facettes du dialogisme chez Bakhtine

Si le concept de dialogisme semble multiforme et plurivoque, c'est d'abord en raison de l'auto-dialogisme interne des écrits de Bakhtine lui-même, des reprises et retours que l'on constate dans des textes tels que *Marxisme et philosophie du langage*, *Esthétique et théorie du roman* et *Esthétique de la création verbale*, ou encore *Problèmes de la poétique de Dostoïevsky*. Surtout, ce qui apparaît à leur lecture c'est que le dialogisme ne correspond pas uniquement à l'affirmation de l'importance des liens d'un énoncé donné à d'autres énoncés passés ou futurs, cette affirmation s'inscrit dans une épistémologie qui se fonde sur l'idée que le dialogue est la réalité fondamentale du langage et de l'expérience humaine.

2.1. Le dialogisme comme épistémologie

Comme l'ont montré différents auteurs (Todorov 1981, Marková 2003b), Bakhtine (1984) insiste sur une conception dialogique des sciences humaines, du fait humain et du sujet, et, par conséquent, de la langue, du langage et de la linguistique. Il oppose les sciences humaines aux sciences de la nature en insistant sur le fait que contrairement aux « choses muettes » qui caractérisent les sciences de la nature, les premières ont affaire à des produits humains et donc à des objets chargés de sens. De ce fait s'instaure un rapport dialogique entre le chercheur et son objet qui consiste en

« Des pensées sur les pensées, une émotion sur l'émotion, des mots sur les mots, des textes sur les textes » (Bakhtine, 1984, p.311)

Cette relation entre deux consciences est une relation responsive et donc porteuse de différence, de non coïncidence. Seule une position monologique prétend avoir le dernier mot, le dialogisme suppose au contraire la reconnaissance d'une position fondamentalement interprétative.

Le dialogisme est également constitutif de tout fait humain et du sujet. Le rapport au monde et le rapport à soi sont médiatisés par le discours d'autrui. En

particulier, le rapport des sujets parlants à la langue passe par le rapport aux mots des autres :

« *Voilà pourquoi l'expérience verbale individuelle de l'homme prend forme et évolue sous l'effet de l'interaction continue et permanente des énoncés individuels d'autrui. C'est une expérience qu'on peut, dans une certaine mesure, définir comme un processus d'assimilation, plus ou moins créatif, des mots d'autrui (et non des mots de la langue).* » (Bakhtine, 1984, 296)

Il en découle une conception radicalement différente des faits de langue et donc aussi du travail linguistique. On connaît la critique faite dans le texte signé Voloshinov (1977) à l'objectivisme abstrait et au subjectivisme idéaliste. Aux premiers, il reproche de traiter la langue comme un langue morte et aux seconds d'ignorer la réalité sociale du langage. Ainsi rappelle-t-il que toute énonciation est réponse à quelque chose, et que les mots, les énoncés sont « *le produit de l'interaction du locuteur et de l'auditeur* » (Bakhtine/Voloshinov 1977, p 123).

Bakhtine considère que la linguistique ou la grammaire traditionnelle sont incapables de rendre compte des énonciations et de leur inscription dans l'échange verbal. Il propose donc une nouvelle conception de la linguistique, ou plutôt une nouvelle discipline, la trans- ou méta-linguistique (1984) pour laquelle le point de départ ne sont pas les unités minimales et le système de la langue mais les formes et types d'interaction verbale, pour arriver ensuite aux formes des langues en passant par l'étude des formes d'énonciation, des actes de parole liés à l'interaction. D'où, d'ailleurs, l'importance de la notion de genre, qu'on ne traitera pas ici mais qui constitue justement l'élément médiateur entre les énonciations effectives et les abstractions linguistiques. C'est dans ce cadre théorique que l'on doit se pencher sur le dialogisme des énoncés. Celui-ci est à examiner à partir de leur inscription dans les discours, dans les dialogues, dans les activités langagières.

2.2. Le dialogisme des énoncés

Le dialogisme des énoncés comporte lui-même effectivement aussi plusieurs facettes, que Bakhtine accentue différemment selon les textes.

Prenons comme point de départ le constat que l'énoncé (ou le discours) s'inscrit dans un courant ininterrompu de discours, qu'il est un maillon de la chaîne de l'échange verbal. Ceci constitue une première facette de ce dialogisme des énoncés. Mais en même temps, Bakhtine insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement d'une relation de contiguïté ou de contextualisation, mais d'un fait constitutif. Le discours est doublement orienté

« En fait, tout mot comporte deux faces. Il est déterminé tout autant par le fait qu'il procède de quelqu'un que par le fait qu'il est dirigé vers quelqu'un » (Bakhtine/Voloshinov 1977, p 123)

De ce fait il constitue un pont tendu entre les interlocuteurs. Cette inscription dans une chaîne à long terme et dans un échange effectif a des effets sur la « composition », c'est-à-dire sur la structuration et la mise en mots de l'énoncé. Ainsi, dans tout énoncé résonnent les « échos », les « harmoniques » des autres discours, des mots d'autrui (1984).

Ces harmoniques du discours d'autrui introduisent à leur tour de l'hétérogénéité dans les énoncés. C'est le cas de ce que Bakhtine appelle plurilinguisme, plurivocalité, ou encore, hétéroglossie, qui constituent des composantes de la polyphonie dans le roman.

Au-delà de cette résonance, Bakhtine rappelle l'importance de l'interdépendance des énoncés :

« Les énoncés ne sont pas indifférents les uns aux autres, et ils ne se suffisent pas à eux-mêmes ; ils se connaissent les uns les autres, se reflètent les uns les autres. Ce sont précisément ces reflets réciproques qui déterminent leur caractère. » (Bakhtine 1984, p. 298)

Cette interdépendance se reflète aussi dans l'ensemble des mouvements qui correspondent à l'anticipation de la compréhension responsive

« Tout discours est dirigé vers une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu » (Bakhtine, 1978, p. 103)

Cette double orientation est constitutive de ce que Bakhtine appelle la dialogisation intérieure, qui correspond à un dialogue non déployé entre ces instances, à une tension entre les mots de soi et les mots d'autrui au sein même de l'énoncé :

« Dans le champ de quasiment chaque énoncé a lieu une interaction tendue, un conflit entre sa parole à soi et celle de "l'autre", un processus de délimitation ou d'éclairage dialogique mutuel » (Bakhtine, 1978, p.172)

Il s'en suit que dans tout énoncé se manifeste une pluralité de voix, ou d'énonciations et que tout énoncé met en scène ce dialogue interne.

Il est cependant important de noter que cette dialogisation intérieure concerne autant les énoncés dans le dialogue effectif que les discours monologiques⁵ souvent privilégiés dans les études actuelles :

« Cette vie double [du dialogue intérieur] est également celle de la réplique de tout dialogue réel : elle se construit et se conçoit dans le contexte d'un dialogue entier, composé d'éléments « à soi » (du point de vue du locuteur) et « à l'autre » (du point de vue de son partenaire). De ce contexte mixte des discours « siens » et « étrangers » on ne peut ôter une seule réplique sans perdre son sens et son ton. Elle est partie organique d'un tout plurivoque » (Bakhtine, 1978, p.106)

Enfin, ce dialogisme peut relever aussi d'un regard du sujet sur sa propre production discursive. Bien que rarement mentionnée par Bakhtine, (Bres et Vérine, 2002), cette possibilité n'en est pas moins clairement posée :

⁵ Pour reprendre la distinction fort utile introduire par Roulet et al. (1985) entre dialogal/dialogique et monologal/monologique.

« Enfin nous pouvons avoir aussi des rapports de dialogue à l'égard de notre propre énoncé pris dans son ensemble, à l'égard de telles ou telles parties de tel ou tel mot de celui-ci , si en quelque sorte nous nous détachons d'eux, si notre parole s'accompagne d'une restriction intérieure, si nous prenons nos distances par rapport à eux, si en quelque sorte nous limitons ou dédoublons notre qualité d'auteur » (Bakhtine, 1970, p. 215).

Ainsi, comme ce rapide parcours le montre, le dialogisme ne saurait être réduit à certains aspects de la relation d'un énoncé à son contexte : il recouvre au contraire à la fois les relations externes et les relations internes de l'énoncé et concerne les différents niveaux de la constitution du discours.

3. Le dialogisme dans le dialogue

A partir de là, la question est d'essayer de rendre compte de la façon dont ceci se manifeste dans le dialogue effectif et donc dans le discours oral, dans des échanges verbaux ordinaires. Cet objectif peut sembler quelque peu trivial dans la mesure où l'on pourrait dire que par définition le dialogue présente des traces de dialogisme. Cependant cette dimension n'a pas été réellement étudiée ; on s'est le plus souvent intéressé à la structuration de l'échange et à la dynamique des enchaînements, à ce que Roulet et al (1985) appellent le dialogal, laissant de côté le dialogisme du dialogue.

Ainsi il s'agit plutôt de mettre en évidence les mécanismes qui sous-tendent la constitution des discours et donc *in fine* aussi la dimension monologique ... ceci suppose, en retour d'ébaucher une réflexion sur le fondement dialogique des mouvements discursifs et des marqueurs linguistiques qui leur sont associés.

3.1. Le corpus

Le corpus est constitué d'un ensemble de discussions recueillis par la méthode des *focus groups* (Markova, 2003a)⁶. Les *focus group* sont des groupes de discussion réunis par un animateur autour d'une problématique donnée. Dans notre cas, nous avons exploré les représentations liées au secret médical. Nous avons soumis à des groupes de 3 à 5 étudiants (de linguistique ou de psychologie, parisiens ou lausannois), une série de vignettes posant à chaque fois un dilemme par rapport auquel les sujets devaient se prononcer : respecter le secret médical et protéger l'individu ou ne pas le respecter et protéger le groupe, le conjoint, les autres ... Voici les deux vignettes sur lesquelles porteront mes exemples :

Vignette embauche

Vous avez une formation de base en médecine et vous êtes chef du département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud⁷. Vous trouvez sur votre bureau une lettre signée de plusieurs directeurs d'hôpitaux qui vous demandent de les autoriser à exiger des tests HIV lors de l'engagement de personnel. En tant que responsable du département de la santé, devriez-vous leur accorder cette autorisation ?

Vignette couple

Jean et Pauline sont mariés depuis longtemps. Depuis quelques années Pauline a régulièrement eu des aventures extraconjugales au cours desquelles elle ne se protège qu'occasionnellement. A la suite d'un test HIV qu'elle a demandé à son médecin, il s'est avéré qu'elle est séropositive. Cependant elle ne l'a pas dit à son mari. Or il se trouve que son médecin est aussi celui de Jean. Ce médecin connaît le couple depuis longtemps et il a établi une relation de confiance avec chacun d'eux. Ce médecin devrait-il dire à Jean que sa femme est séropositive?

Ces vignettes donnent lieu à des prises de position parfois convergentes, parfois opposées, d'une certaine instabilité, selon les vignettes. Divers arguments, sur l'analyse desquels je ne m'arrêterai pas, sont évoqués : arguments légaux, de

⁶ Corpus recueilli dans le cadre d'une recherche menée conjointement avec M. Grossen (Salazar Orvig et Grossen, à paraître a et b), qui s'inscrit dans les activités d'un groupe de travail international coordonné par I. Marková (Université de Stirling, LEPS, MSH) qui s'intéresse aux représentations sociales et en particulier à la méthode des focus groups, à laquelle est consacré un numéro du *Bulletin de Psychologie*, à paraître en 2004, dirigé par I. Marková et B. Orfali.

⁷ Dans le cas des corpus parisiens il s'agit bien entendu de la DDASS

sens commun, personnels, émotionnels. L'exemple 1 permet d'avoir un aperçu de la teneur des débats. Il s'agit du début de la réponse à la vignette couple

(1) LAU1A, Couple

Fin de la lecture de la vignette : Ce médecin devrait-il dire à Jean que sa femme est séropositive?

ANA 30 - et ben moi je pense que: oui, <petit rire>

MON 28 -moi je pense aussi <rire>

ANA 31 - parce que il y a déjà- la confiance déjà entre le couple elle n'y est plus. parce que bon ben si depuis des années elle a des relations extraconjugales, alors je pense que c'est un tiers qui doit intervenir, dans ce cas

JOE 48 - moi c'est OUI MAIS, +
<rire général>

JOE - OUI MAIS <rires des autres>, parce que déjà quand tu dis la relation de confiance est rompue, oui et non, + dans le sens que c'est toi qui porte un jugement sur le fait que la relation de confiance est rompue §mais je pense§

ANA 32 - §mais si elle le dit§ pas parce que §{xxx}§

JOE 49 - §MAIS OUI§ mais c'est c'est c'est je pense que c'est aussi c'est aussi à 'elle d'être amenée à le à un certain moment à le dire, je crois pas que c'est au-, je crois pas que tu peux dire # simplement comme ça

ANA 33 - oui mais

JOE - je pense que le médecin il doit il a il a une possibilité, c'est de nouveau l- comme déjà de REdiscuter avec Pauline, de ça, et de l'amener à lui faire REaliser les risques qu'elle fait encourir à son mari et je pense que dans un certain nombre de cas, il y a la possibilité de faire admettre à la personne que bon il faut 'quand même le dire, même si c'est dur. et deuxièmement si y a quand même résistance à ce moment-là il y a une autre possibilité, c'est de faire une réunion entre Pauline, son mari et euh §de de§

Dans la suite, je présenterai des exemples tirés des discussions de deux groupes lausannois d'étudiants de psychologie (LAU1A et LAU3B) et, plus marginalement, d'un groupe parisien d'étudiants de linguistique (PAR2B)

Le type d'activité dans laquelle sont engagés les interlocuteurs et plus spécifiquement la façon dont ils sont interpellés par les vignettes, exacerbe la dimension dialogique de toute réplique : les locuteurs sont amenés d'emblée à s'inscrire dans le cadre proposé par la vignette et à y répondre ; les énoncés sont avant tout des énoncés réponse ou des énoncés en réaction : réponse aux demandes de prise de décision faite par l'animateur, réaction aux positionnement des autres.

3.2. *Quels axes d'analyse ?*

Dans *Esthétique et Théorie du Roman*, Bakhtine distingue « le dialogue comme forme compositionnelle » et la « dialogisation intérieure », le dialogue externe et dialogue interne (Bres, 1998). Cette distinction permet en un premier temps de faire la part entre les phénomènes qui relèvent de la structuration de l'échange verbal, tels que, par exemple, l'alternance des tours de parole, les formes d'adresse, les contraintes d'enchaînement, et les phénomènes - que l'on considère comme plus spécifiquement dialogiques - de rencontre au sein de l'énoncé des mots de soi et des mots d'autrui, de confrontation de la perspective propre et de l'anticipation de la compréhension responsive⁸.

Cette distinction doit être envisagée en articulation avec une deuxième (avec laquelle on l'a parfois confondue) et qui oppose le dialogisme qui se réalise à distance à celui qui se réalise dans l'immédiateté de l'échange verbal, et qui relève tout autant de la dialogisation intérieure :

« L'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal. Il a des frontières nettes, déterminées par l'alternance des sujets parlants (des locuteurs) mais à l'intérieur des limites de ces frontières, l'énoncé, semblable à la monade de Leibniz, reflète le processus verbal, les énoncés d'autrui et, surtout, les maillons antérieurs (parfois rapprochés mais qui peuvent aussi être distants dans les domaines de l'échange culturel) » (Bakhtine 1984, p.301)

Cependant il est légitime de se demander si l'on a affaire à des phénomènes similaires ou si la relation dialogique à distance présente des spécificités par rapport à l'échange en face à face.

Je partirai donc de cette double opposition, sans toutefois y tracer de limites franches. J'entreprendrai l'analyse du corpus par les phénomènes qui dans les dialogues étudiés peuvent être rapportés uniquement à des énonciateurs distants

⁸ Et qui se décompose également en termes de dialogisation interdiscursive et dialogisation interlocutive (Bres 1998) ..

ou virtuels, pour observer ensuite, plus en détail, ce qui se tisse dans l'échange effectif en face à face.

3.3. *Du dialogisme à distance ...*

Je distinguerai dans le dialogisme à distance, tel qu'il se manifeste dans ce corpus, trois phénomènes, dont on peut saisir facilement les interrelations : l'hétéroglossie, l'interdiscours⁹ et la représentation du discours autre.

3.3.1 L'hétéroglossie

L'hétéroglossie ou le plurilinguisme interne à l'énoncé correspond à l'expression de différents codes, langues, styles, genres au sein d'un même discours. Dans les études bakhtiniennes, elle constitue un des aspects de la polyphonie dans les romans. Le type de situation examinée ici se prête peu au mélange des codes et des genres. Toutefois, on peut noter que le recours, par les différents sujets, à des arguments légaux, s'accompagne souvent de la reprise des formes ou de la tonalité du discours juridique.

(2) LAU1A - Embauche

Joe 20 (...) mais il y a déjà une loi au niveau fédéral sur la protection des données, donc ça veut dire que toute donnée récoltée devra se faire euh euh sans que l'identité de la personne puisse être forcément identifiable en dehors des- de ces professionnels de la santé hein (...).

Ainsi, les sujets peuvent mobiliser, dans une discussion, leur connaissance d'autres codes : ce faisant ils assoient d'une certaine façon leur légitimité à répondre (Salazar Orvig et Grossen, à paraître a)

3.3.2 L'interdiscours

L'hétéroglossie constitue un phénomène différent de l'interdiscours ou de l'intertextualité qui correspondent non pas à la reprise de codes, styles ou genres mais à celle de discours tenus à un autre moment, par d'autres instances, à ce que Bakhtine appelle la sphère de l'échange culturel.

⁹ en utilisant librement ce terme qui se situe plutôt dans la tradition de Foucault et Pécheux

«Le locuteur n'est pas un Adam, et de ce fait l'objet de son discours devient, immanquablement, le point où se rencontrent les opinions d'interlocuteurs immédiats (dans une conversation ou une discussion portant sur n'importe quel événement de la vie courante) ou bien les visions du monde, les tendances, les théories, etc. (dans la sphère de l'échange culturel).»
(Bakhtine 1984, p. 301-302)

Dans ce corpus, l'interdiscours prend plusieurs formes : le rappel de lois¹⁰

(3) LAU3B - Couple

Mar 3- (...) mais euh + de toute façon y a y a- le code déontologique fait que tu n'as pas le droit de t'adresser à quelqu'un concernant la santé de quelqu'un d'autre, exclu!

le discours génériques relevant d'une doxa ou de savoirs encyclopédiques dont la source est nécessairement d'autres discours :

(4) LAU1A Embauche

Joe 27 - (...) parce que le sida on peut l'attraper euh + à n'importe quel moment, pas seulement au moment où on où on où on entre dans un métier j'entends#

ainsi que l'introduction de nouveaux objets de discours comme présupposés :

(5) LAU1A Embauche

Joe 23 - §oui mais il y a le fameux petit groupe des gens qui le 'sont sans le savoir

Joël part du présupposé que l'existence du « groupe qui le sont sans le savoir » est admise par l'ensemble des participants. On peut penser là à ce que Bres (1998) appelle l'hétérogénéité masquée car ces énoncés s'appuient de façon implicite sur des discours autres, donnés comme admis. Il est intéressant d'ailleurs de noter que ces énoncés ne font jamais l'objet de contestation ou contradiction dans le cadre des discussions, du moins pour les vignettes considérées ici. Ces énoncés correspondent à l'explicitation des garants de l'argumentation : de ce fait ils apparaissent comme incontestables, et permettent aux locuteurs individuels de s'effacer et de fonder leur opinion sur quelque chose d'admis ou de partagé. Ils servent ainsi souvent de cadre à la discussion

¹⁰ Un même phénomène discursif peut ainsi relever de différentes facettes du dialogisme : dans ce cas la citation de la loi (qui relèverait de l'interdiscours) implique aussi la mobilisation du genre et du style juridique (qui relèverait de l'hétéroglossie)

qui suit : c'est le cas pour l'évocation de la loi par JOE 20 (ex.2) pour la vignette embauche ou de celle du code déontologique par MAR 3 (ex. 3) pour la vignette couple.

3.3.3 La représentation du discours autre

L'inscription du discours d'autrui dans l'énoncé peut prendre une autre forme qui est celle du discours représenté, rapporté, direct ou indirect. Cette catégorie présente bien entendu des traits communs avec la précédente mais on peut considérer que l'interdiscours correspond à ce qui circule dans une communauté donnée, qui est admis voire assumé comme vrai et dans lequel la double énonciation peut être masquée alors que dans le cas de la citation ou la représentation du discours d'autrui la pluralité des énonciateurs est explicitée et mise en scène.

Ce corpus présente un nombre relativement important de discours représentés mais il s'agit surtout de discours fictifs:

(6) LAU1A Embauche

MON 11 - moi je trouve trivial de de de ouais tout de suite faire passer un test comme ça au # personnel pour dire "alors on vous fait pas confiance dès le départ et puis on va vérifier",

Dans cet exemple, Monique a recours au discours représenté pour mettre en scène, de façon exagérée, la position qu'elle attribue à ses interlocuteurs. Dans d'autres cas la mise en scène de discours fictifs permet l'établissement d'une continuité avec la propre voix du locuteur :

(7) LAU1A Embauche

JOE 20 - (...) alors, + là justement <rire> c'est un peu <rire général> un peu le juriste qui va qui va qui va qui va alimenter, qui va dire que + de toute façon il se- euh, parce qu'il va faire appel à des juristes qui lui diront que ce serait possible d'imaginer de telles choses mais il y a déjà une loi au niveau fédéral sur la protection des données, donc ça veut dire que toute donnée récoltée devra se faire euh euh sans que l'identité de la personne puisse être forcément identifiable en dehors des- de ces professionnels de la santé hein, # donc + il faut- ça me paraît ça me par- ça me paraît déjà très compliqué à imaginer

On assiste ici à une mise en scène complexe : tout en invoquant son statut de « juriste », Joël introduit des personnages fictifs qui sont des juristes, donc à la

fois différents et semblables à lui. C'est à ces juristes qu'il attribue le rappel de la loi. Mais en un deuxième temps, à partir du marqueur de reformulation *donc ça veut dire que* on glisse vers un énoncé qui pourrait être également attribué à Joël comme énonciateur. Joël joue avec l'argument d'autorité (« *des juristes qui lui diront* »). Mais cette autorité est en même temps son semblable ce qui lui permet de conclure en s'affichant directement : « *ça me paraît déjà très compliqué.* »

La représentation des discours autres apparaît ainsi comme un outil privilégié de l'expression des différents points de vue dans la discussion. D'une façon générale le dialogisme à distance, souvent virtuel d'ailleurs, constitue une ressource fondamentale pour l'argumentation. Il est de ce fait impliqué directement dans le dialogisme du dialogue immédiat.

3.4. ...au dialogisme du dialogue

Quand on s'intéresse aux énoncés en tant qu'ils s'inscrivent dans un dialogue effectif, on est fortement frappé par les relations qui se tissent entre eux au fil des échanges, par ce que Bakhtine décrit en disant :

« Un énoncé est rempli des échos et des rappels d'autres énoncés, auxquels il est relié à l'intérieur d'une sphère commune de l'échange verbal. Un énoncé doit être considéré, avant tout, comme une réponse à des énoncés antérieures à l'intérieur d'une sphère donnée (le mot "réponse" nous l'entendons ici au sens le plus large) : il les réfute, les confirme, les complète, prend appui sur eux, les suppose connus, et d'une façon ou d'une autre compte avec eux » (Bakhtine 1984, 298)

Ces différentes relations sont celles qui se déploient dans un dialogue ordinaire : des relations de continuité (« *prend appui sur eux, les suppose connus* ») de réponse et de positionnement (« *les réfute, les confirme* »), ce à quoi s'ajoute l'anticipation des réponses de l'interlocuteur. Ainsi, sans tenir compte des

aspects plus « mécaniques » du dialogue externe (par exemple l’alternance des tours de parole), on peut relever quatre facettes du dialogisme dans le dialogue.

3.4.1 L’énoncé comme réponse

Arrêtons nous donc tout d’abord au fait que l’énoncé est réponse à un discours antérieur, et ici, plus spécifiquement à la question de la vignette et aux positionnements des autres interlocuteurs. Les locuteurs déploient divers mouvements d’opposition, d’accord, des arguments et des contre-arguments ... autant d’aspects qui renvoient à la confrontation d’une parole à la parole de l’autre. On peut le voir dans l’extrait suivant :

(8) PAR 2B Couple

- NOE 3 - b(i)en c’est vrai qu’i(l) d(e)vrait l(e) dire à:, + qu’i(l) d(e)vrait l(e) dire au mari oui effectivement! ++ pa(r)ce que d’une part il est le médecin des deux, ++ et c’est vrai qu(e) dans::, ++ { enfin } quand deux personnes sont mariées elles n’ont plus besoin de::, + normalement! + de: + s(e) protéger, ++ surtout que:: ++ dans l(e) mariage en fait la:-, + on s(e) sert plus de moyens de contraception que d(e) moyens d(e) protection contre les:- + les maladies sexuellement transmissibles, mais c’est vrai que:: ++ elle peut très facilement euh: + contaminer son époux.
- CAR 2- moi j(e) suis pas d’accord!
- SYL 2- non moi non plus! §
- MAR 2 - § moi j(e) crois qu- +++ moi j(e) crois qu(e) le médecin il a rien à dire et que::, + c’est euh: enfin ++ c’est pas son rôle + il est pas là poure + pour faire bouger les couples et: § c’est à la femme de::
- SYL 3 - § oui mais si la femme elle lui dit rien et elle se décide pas un jour à lui dire euh §
- CAR 3 - § non mais justement + qu(e) # le médecin euh: dise à la femme que c’est à elle
- SYL 4 - #oui mais-
- CAR - qui f- qui la pousse à lui dire elle!
- MAR 3- faut la responsabiliser ELLE! mais j(e) crois pas qu(e) soit en disant hein:: hein: i(l) m(e) semble que c’est pas au médecin en disant à Jean, < rapide > là on va r(e)prendre les noms°, à Jean que:: sa femme est séropositive que ça va tout arranger enfin:!

Dans cet extrait, Sylvie, Carine et Marine s’opposent frontalement à Noël qui a proposé de lever le secret médical. Elles le font en trois temps : d’abord par le marquage de leur position (« *moi j(e) suis pas d’accord!* »), puis par un argument basé sur la définition du rôle du médecin (« *il est pas là pour + pour faire bouger les couples* »), enfin par la proposition d’une solution de compromis : responsabiliser la femme

Ces mouvements sont le plus souvent considérés comme relevant du dialogue externe : ils sont déterminés par la situation de communication et par la valeur des énoncés qui circulent. On peut d'ailleurs penser que c'est pour cette raison que Bakhtine (1978) considère, de façon un peu contradictoire avec ses autres prises de position, le discours polémique comme moins dialogique, parce que la confrontation se déploie dans deux énoncés de deux locuteurs différents ... Toutefois, et contrairement à ce que Bakhtine pouvait affirmer, ces énoncés contiennent en même temps à l'interne un dialogue potentiel, nous y reviendrons.

3.4.2 L'anticipation de la compréhension responsive

Mais l'énoncé n'est pas uniquement positionnement par rapport à ce qui a été dit, il est également orienté vers la réponse qu'il peut recevoir. Tout discours anticipe sur la compréhension de son interlocuteur. On peut donc constater toute une série de phénomènes qui projettent cette réception et les énonciations potentielles qui s'en suivent et qui se situent par rapport à celles-ci.

Ceci se manifeste, dans ce corpus, par des mouvements de concession ou de justification qui vont au devant d'éventuels contre-arguments. Observons par exemple les mouvements décrits par Monique dans le tour de parole suivant :

(9) LAU1A Embauche

MON 11 - moi je trouve trivial de de de ouais tout de suite faire passer un test comme ça au # personnel pour dire "alors on vous fait pas confiance dès le départ et puis on va vérifier", d'un autre côté c'est clair que: ben voilà # c'est vrai que certaines personnes peuvent être amenées à ca'cher leur séropositivité parce que justement elles savent que elles ont encore un risque de 'pas être engagées, donc c'est: vrai, mais d'un autre côté je trouve que c'est c'est un peu trivial quoi de s'y prendre comme ça§

Monique refuse l'idée des tests préventifs. Tout en affirmant cette position elle fait une concession en avançant elle-même un argument qui pourrait justement lui être rétorqué (et que personne n'a mentionné jusqu'alors) : « *c'est clair que: ben voilà # c'est vrai que certaines personnes peuvent être amenées à ca'cher*

leur séropositivité »; ce faisant elle montre non seulement qu'elle s'attend à une réfutation mais aussi qu'elle prévoit la forme que celle-ci peut prendre.

Il est important de signaler que même si nous observons ici ces phénomènes d'anticipation de la compréhension responsive dans la relation de face à face avec un interlocuteur clairement identifié, ils sont également à l'œuvre dans le dialogisme à distance, dans le cas de dialogues non immédiats tels que ceux que l'on peut relever entre textes écrits. Il s'agit là d'un bon exemple de la continuité existant entre dialogisme du dialogue et dialogisme avec l'interdiscours.

3.4.3 L'imbrication du discours de l'un dans le discours de l'autre

Surtout, ce qu'on peut observer dans l'analyse d'échanges dialogaux, c'est l'extrême intrication des paroles, le partage non seulement des thèmes, mais aussi des formes linguistiques, et les différentes modalités de prise en compte de la parole d'autrui ... En effet, le discours de chaque locuteur comporte de nombreuses traces de sa réception - intégration du discours de ses interlocuteurs, du fait que le discours de l'un est le matériau à partir duquel se construit le discours de l'autre. Cette intrication se manifeste de deux façons dominantes :

a) La continuité et les présuppositions

On pense bien entendu tout d'abord aux phénomènes de continuité thématique et référentielle. Prenons le tout début de la réponse à la vignette couple pour le groupe LAU3B.

(10) LAU3B Couple

ANI - (...) le médecin devrait-il dire à Jean que sa femme est séropositive? <2s.>
voilà, <2 sec>

FRE 2 - quel horrible conflit ! <rire>
<rire général>

CLA 2 - je crois qu'on est d'accord qu'il devrait pas le dire, mais je trouve que ce serait plutôt une action sur la sur la dame qu'il devrait faire, comme il a instauré une relation de confiance et puis qu'il peut parler aux deux, c'est plus juste qu'i(l) soit la femme de dire au mari, déjà comme ça # en {xx} parce que si c'est le médecin, déjà le couple qui pourrait entrer en crise lorsqu'une telle une telle information entrerait certainement en crise

On peut relever les phénomènes suivants

- les anaphores : *le, le médecin* qui se construisent dans la relation du tour de parole de Clara à celui de l'animatrice.
- les reprises de codage : *femme, devrait, dire, relation de confiance, médecin* qui circulent à nouveau d'une parole à l'autre et constituent les sources lexicales du discours de Clara.
- la constitution de présupposés tels que la nominalisation *quel horrible conflit* ou *une telle information* . Dans le premier cas, *conflit* qualifie la situation qui vient d'être présentée par la lecture de la vignette. Mais l'énoncé le présente comme admis et renvoie par ce fait au discours de l'animatrice. Il en est de même pour *une telle information* qui prend ses sources dans le texte de la vignette « *devrait-il dire à Jean que sa femme est séropositive* ». Tout en réélaborant ce texte, Clara l'inscrit par le biais de *telle* dans la relation à ce qui a été dit précédemment : ainsi se construit un objet comme partagé, partage qui est lui-même renforcé par la locutrice.

On pourrait considérer que ces phénomènes relèvent de la cohésion textuelle et n'ont rien à voir avec le dialogisme. Toutefois, ce que ces exemples montrent c'est plutôt l'inverse : que pour beaucoup d'expressions référentielles produites par un locuteur donné à un moment donné la source se trouve dans le discours de l'autre. La continuité serait donc plutôt dialogique avant d'être monologique.

b) La continuité montrée

Ce processus d'imbrication peut être en outre marqué par des expressions ou des tours spécifiques qui renvoient de façon explicite à l'existence de ce fonds commun et qui exhibent donc la prise en compte du discours de l'autre. Ainsi dans l'exemple précédent on a « *comme il a instauré une relation de confiance* » qui reprend une expression du discours de l'animatrice tout en la marquant comme préalablement énoncée.

A ceci s'ajoute le recours à la citation du discours de l'interlocuteur, que ce soit par la reprise ou la reformulation (ce que Roulet, 1985, a appelé la reprise diaphonique)

(11) LAU1A - **Embauche**

Ana 23 - ouais tout à fait, bon moi je dirais vraiment euh dans les cas où on sait exactement dans les situations où il y a des hauts risques, je pense que c'est quand même bon de le savoir enfin je sais pas, il me semble: par honnêteté vis-à-vis de la patiente aussi # parce que je veux dire si on va se faire soigner on a confiance # et pis mais c'est vrai qu'il faut faire la distinction entre les différents- différents domaines, parce que je pense qu'il y a des domaines où on je veux dire médecin généraliste on risque rien, mais des des cas + oui opération chirurgie: euh je sais pas je me poserais déjà plus de questions, MOI par exemple si j'étais patiente je voudrais le savoir # <très doucement> je sais pas °

Mon 15 - ouais moi je pense qu'il y a un grand problème du secret professionnel alors, parce qu'il est plus du tout maintenu, parce que si si tu **tu dis oui si t'es patiente tu aimerais le savoir, les patients doivent le savoir**, mais alors en fait si on on fait ce test mais qui est habilité à avoir le résultat après? # les gens qui engagent? les collègues? # ou bien le personnel? on va pas l'afficher §sur elle qu'elle est séropositive§, alors qu'est-ce qu'on va faire de ces résultats après?

On voit ici comment Monique construit à partir d'une reprise à Ana une reformulation interprétative de son discours, reformulation qui attribue à Ana une position peut être plus radicale que celle qu'elle a, ce qui lui permet ensuite de développer son propre raisonnement. Ainsi le discours de Monique non seulement porte les traces de celui d'Ana mais se construit sur cette base.

Ceci m'amène à faire une parenthèse : tous ces phénomènes d'imbrication, de dépendance de la parole de l'un vis à vis de la parole de l'autre ne relèvent pas uniquement de la simple reprise. Ils sont associés le plus souvent à un travail de reformulation : ce qui s'est inscrit dans le fonds commun a fait aussi l'objet de la compréhension responsive active du locuteur. Ceci se voit plus clairement dans les inférences que les locuteurs font à partir de ce qui s'est dit :

(12) LAU3B **Couple**

CLA 2 - je crois qu'on est d'accord qu'il devrait pas le dire, mais je trouve que ce serait plutôt une action sur la sur la dame qu'il devrait faire (...)et alors c'est à la femme de dire, et plus comme il a accès à les deux aux d- à les deux personnes, je trouve que le médecin devrait vraiment essayer de de convaincre la mère euh la mère # la femme avant de se poser la question s'il doit le dire ou pas au mari . # au moins faire une tentative dans sa direction, # ce serait celle-là la direction à travailler à mon avis,

(...)

MAR 3 - bon c'est pas euh: je crois qu'il y a- quelque part il faut voir- le le secret professionnel de ce médecin indique qu'il n'a pas le droit de dire quoi que ce soit au mari concernant sa femme, point. c'est c'est le code déontologique éthique médical. il y il y a pas le choix. et le le **l'orientation de travailler avec la femme concernant sa séropositivité** une fois qu'elle a absorbé le 'choc

Ici Marthe reprend tout en la requalifiant la proposition faite par Clara. Le défini et la substitution par un quasi-synonyme (*direction / orientation*) manifestent un certain partage, montrent même l'ancrage de son discours dans celui de son interlocutrice ... mais en même temps elle apporte du nouveau, puisque Clara n'a jamais dit que le médecin devait travailler avec la femme à propos de la séropositivité ...

Ces deux derniers exemples montrent jusqu'à quel point le dialogisme suppose à la fois mise en scène d'énonciateurs différents, et ici des énonciateurs qui sont les interlocuteurs, et divergence puisque que cette mise en scène n'est pas le reflet du discours tel qu'il s'est effectivement déroulé. Le discours repris est travaillé, modifié par la réception qui en est faite. Le dialogisme est également là dans cette tension qui se crée entre le discours de l'un et le discours de l'autre ...

3.4.4 L'hétérogénéité énonciative

En même temps, comme nous l'avons vu, au sein des énoncés se joue un autre dialogue, celui de l'autodialogisme (Bres 1998, Bres et Vérine 2002).

Je voudrais proposer ici de considérer que ce phénomène correspond à la projection dialogale (ou aux frontières entre un autre type d'extériorité et d'intériorité) des modalités, modulations du discours, commentaires métaénonciatifs, etc... On pourra s'étonner de voir surgir ici ces faits langagiers puisqu'ils pourraient être considérés comme des phénomènes spécifiques à la dimension monologique de l'élaboration du discours.

Or, tout d'abord ils correspondent souvent, comme le met très clairement en évidence Vion (2001) à un dédoublement ou une dualité énonciative. Quand on décrit les modalités ou les commentaires méta-énonciatifs on met souvent

l'accent sur le fait que le locuteur exprime ou met en scène des voix qui tout manifestant des perspectives différentes sont soit attribuées à un énonciateur non spécifié, soit sont en même temps prises en charge par le locuteur (le locuteur dessine deux énonciateurs qui souvent co-référent avec lui). Toutefois, dans de nombreux cas aussi l'énoncé en question est porteur d'un positionnement par rapport à un discours autre.

C'est le cas de la négation, dont la dimension dialogique a été largement étudiée. En particulier Ducrot (1980) a distingué la négation polémique qui a une expression dialogale de la négation descriptive qui correspond en principe à un dialogue cristallisé, non déployé dans l'alternance des tours de parole.

Dans le corpus étudié ici, la négation relève souvent de la dimension polémique. La plupart des occurrences s'inscrivent en opposition explicite au discours de l'autre ou à ses implications : on peut rappeler ce début de tour de parole qui s'oppose à la question « *devrait-il le dire ?* »

(13) LAU3B Couple

MAR 3 - bon c'est pas euh: je crois qu'il y a- quelque part il faut voir- le le secret professionnel de ce médecin indique qu'**il n'a pas le droit de dire** quoi que ce soit au mari concernant sa femme, point. c'est c'est le code déontologique éthique médical. il y **il y a pas le choix**. [...]

Toutefois, dans d'autres cas, la négation ne se construit pas en opposition ouverte à un énoncé antérieur. Elle dessine en creux la position de l'énonciateur interlocuteur :

(14) LAU1A Embauche

MON 19 -alors ça 'moi j'en doute 'mais <rire>, je pense quand même que- je- ouais je suis d'accord avec le fait que dans les métiers de la santé, il faut que ce soit clair ça, donc euh j(e) dirais pas du tout non, mais je pense que: je dirais oui, mais je pense aussi que: en fait **on peut pas avoir de demi-mesure # avec ça +**

Ici l'énoncé négatif attribue aux interlocuteurs et en particulier à Joël la position de celui qui préconise une « *demi-mesure* », sans que celui-ci puisse, par ses dires, être considéré comme prenant en charge cette qualification ... La limite donc entre opposition effective et opposition construite par le discours n'est pas

toujours tranchée. La négation descriptive s'inscrit nécessairement dans le débat en cours, elle a une raison d'être dialogale ...

C'est le cas aussi des commentaires méta-énonciatifs, de la modalisation, des modulations du discours, que je me permettrai ici de regrouper en une seule catégorie même si elles présentent par ailleurs des différences qualitatives fondamentales. Je propose de considérer les commentaires méta-énonciatifs, de la modalisation, des modulations du discours comme des mouvements seconds par rapport à un *dictum* (Bally, 1942) - effectivement produit ou à produire. Ces mouvements qui supposent un regard, un commentaire du sujet sur ce qu'il est en train de dire, sont intégrés dans l'énoncé qui comporte le *dictum* ou sont constitutifs d'un deuxième énoncé.

Listons d'abord ces trois cas de figure, extrêmement importants dans ce corpus, dans la mesure où ils montrent les sujets aux prises avec leurs positions, leurs assomptions, leurs hésitations.

Je propose de considérer les modulations comme des mouvements¹¹ qui introduisent une nuance, une correction ou un changement d'orientation dans le discours :

(15) LAU1A Embauche

Joe 20 - (...) ça me paraît ça me par- ça me paraît déjà très compliqué à imaginer dans le sens où on est- il y a le principe de protection de la personnalité et des données # qui qui est assez proche du principe du secret médical # qui est # déjà préexistant, donc euh <3s.> ouais quant au principe, faudrait aussi voir dans quel so- c'est très vague la la la donnée, faudrait voir dans quel domaine professionnel §parce que§

(...)

JOE 21 - il y a des domaines à risque aussi donc§

Ici Joël commence par affirmer un principe pour en restreindre ensuite la portée par *faudrait voir*. Ce mouvement n'introduit pas seulement un nouvel élément de contenu mais correspond à une façon de se positionner par rapport au caractère catégorique de son assertion précédente.

¹¹ Je fais donc référence à des phénomènes différents de ceux que Vion (1992, 2001) appelle modulation.

Par modalisation, on entend tout commentaire du sujet sur sa position comme énonciateur, sur sa capacité à asserter quelque chose¹² :

(16) LAUIA **Embauche**

ANA 23 - **je pense** que c'est quand même bon de le savoir **enfin je sais pas, il me semble**: par honnêteté vis-à-vis de la patiente aussi

Dans cet exemple, la modalisation (*je pense*) peut être intégrée dans le même énoncé que le *dictum* ou constituer au contraire (« *enfin je sais pas, il me semble* ») un mouvement distinct de celui qui est porteur du *dictum*.

Enfin, les sujets peuvent faire des commentaires méta-énonciatifs et méta-discursifs, qui portent sur le déroulement ou la teneur du discours :

(17) LAUIA - **Embauche**

ANI 38 - §vous§ pensez à quoi par exemple?

JOE 25 - j'ai pas vraiment envie d'idée précise **je l'avoue**, mais mais c'est vrai que si +

Cependant, comme le montre d'ailleurs Bakhtine, il n'y pas de frontière nette entre l'auto-dialogisme et l'hétéro-dialogisme :

« Mais c'est aussi le cas de n'importe quel discours plein d'humilité, de tournures alambiquées, de refus anticipé de soi-même, discours avec un millier de restrictions, de concessions, d'échappatoires, etc. C'est le discours qui, pour ainsi dire, se crispe dès qu'il est en présence ou qu'il a le pressentiment du mot, de la réponse, de l'objection de l'autre. La manière individuelle dont l'homme construit son discours est, pour une part considérable, déterminée par la sensation personnelle qu'il a du mot de l'autre et par les moyens qu'il a d'y réagir » (Bakhtine, 1970, p.227)

Ces mouvements ne sont pas uniquement auto-orientés. Ils ont surtout une raison d'être dans le dialogue. Ainsi, il est difficile de distinguer les modulations de l'anticipation de la compréhension responsive. Si nous reprenons un extrait examiné plus haut :

(18) LAUIA - **Embauche**

Mon 11 - moi je trouve trivial de de de ouais tout de suite faire passer un test comme ça au # personnel pour dire "alors on vous fait pas confiance dès le départ et puis

¹² La catégorie est ici plus étendue que celle proposée par Vion (2001)

on va vérifier”, d’un autre côté c’est clair que: ben voilà # c’est vrai que certaines personnes peuvent être amenées à ca’cher leur séropositivité parce que justement elles savent que elles ont encore un risque de ‘pas être engagées, donc c’est: vrai, mais d’un autre côté je trouve que c’est c’est un peu trivial quoi de s’y prendre comme ça§

Comme nous l’avons vu , Monique introduit un mouvement contre-argumentatif dans son propre discours (« *d’un autre côté c’est clair que: ben voilà # c’est vrai que certaines personnes peuvent être amenées à ca’cher leur séropositivité (...)* »). Ce mouvement, que l’on a considéré comme typique de l’anticipation de la compréhension responsive de son interlocuteur, peut être également vu comme l’expression de deux positionnements que la locutrice pourrait elle même assumer

De même, les modalisations et les commentaires méta-énonciatifs peuvent avoir comme raison d’être le positionnement du sujet dans le débat. C’est le cas ici chez Ana pour qui ces mouvements véhiculent une réaffirmation d’une position suite à sa mise en cause par son interlocuteur :

(19) LAUIA Couple

JOE 48- OUI MAIS <rires des autres>, parce que déjà quand tu dis la relation de confiance est rompue, oui et non, + dans le sens que c’est toi qui porte un jugement sur le fait que la relation de confiance est rompue §mais je pense§

(...)

Ana 34 - bon moi je je suis peut-être un peu un peu dure parce que- <rires en arrière fond> mais bon je pars du fait qu’un couple-, et pis bon moi je pense qu’il doit avoir confiance entre le couple, et pis moi il me semble que c’est déjà par les remarques ici, c’est déjà une femme qu’a déjà pas pris ses responsabilités,

« *Je suis peut-être un peu un peu dure* » est doublement orienté : il s’agit d’un commentaire qui prépare la réception de son propre discours et, en même temps, la marque d’un positionnement par rapport au reproche de Joël. De ce point de vue il semble difficile de considérer comme le fait Vion (1998 a et b), de telles formes comme l’expression d’une unicité énonciative : elles sont au contraire souvent responsives.

Prenons encore un exemple :

(20) LAUIA Embauche

ANI 39 - les médecins dont vous parliez, vous vous pensez que ce serait un un groupe à risque alors du point de vue de ce que vous dites?

- JOE 26 - moi je pense je pense pas vraiment, parce que je pense c'est plutôt- le risque du médecin c'est plutôt de l'avoir que de le 'donner <en riant> si je puis dire# de §l'attraper§
- ANI 40 - ouais
- ANI 41 - §de l'attraper§
- JOE 27 - de l'attraper que de le donner, # euh dans le sens où il va être confronté à des gens qui ont euh ont le si- le si- qui ont le sida et pis qu'il faut qu'il prenne toutes les mesures pour se protéger #, efficacement, de ce genre de maladie

Considérons l'assertion de Joël en 26 et 27 (*le risque du médecin c'est plutôt de l'avoir que de le donner de l'attraper que de le donner*) Cette assertion est modalisée par *je pense* et par *plutôt*. On pourrait arrêter l'analyse là. C'est ce que font la plupart des études sur la modalisation. Or si on remonte dans le dialogue on voit que *je pense* s'oppose aussi à l'énoncé de l'animatrice : *les médecins dont vous parliez, vous vous pensez que ce serait un un groupe à risque*. L'animatrice attribue une pensée à Joël et Joël modalise aussi par rapport à cette pensée attribuée. Ainsi Joël fait dans cet énoncé deux choses, il modalise son assertion et se positionne par rapport à la question de l'animatrice et ses implications.

Il apparaît ainsi que la modalisation n'est pas nécessairement auto-orientée, qu'elle peut être aussi réponse à un énoncé précédent, outil de négociation des représentations réciproques qui se jouent dans le dialogue.

Plus que cela, le recours à la modalisation et aux commentaires méta-énonciatifs est largement déterminé par la position des locuteurs dans une situation de discussion comme celle-ci. Ils n'apparaissent pas n'importe quand dans le discours.

(21) LAU1A Embauche

- ANA 23 - ouais tout à fait, bon moi **je dirais vraiment** euh dans les cas où on sait exactement dans les situations où il y a des hauts risques, **je pense** que c'est quand même bon de le savoir **enfin je sais pas, il me semble**: par honnêteté vis-à-vis de la patiente aussi # parce que **je veux dire** si on va se faire soigner on a confiance # et pis mais **c'est vrai** qu'il faut faire la distinction entre les différents- différents domaines, parce que **je pense** qu'il y a des domaines où on **je veux dire** médecin généraliste on risque rien, mais des des cas + oui opération chirurgie: euh **je sais pas** je me poserais déjà plus de questions, MOI par exemple si j'étais patiente je voudrais le savoir #<très doucement> **je sais pas** °

L'existence du dilemme – protéger l'individu, ici un demandeur d'emploi – ou protéger le public –ici les éventuels patients d'un hôpital, s'exprime par un fort taux de marques de modalisation et d'expression méta-discursives. Celles-ci scandent le raisonnement des locuteurs et leur permettent d'avancer des positions sans s'engager totalement. Ainsi une locutrice qui ne modalise pas beaucoup quand elle défend le respect du secret professionnel dans la vignette embauche, se met à modaliser et à moduler son discours quand elle se trouve dans la position opposée en discutant de la vignette couple :

(22) LAUIA Couple

MON - **bon je trouve** que c'est **c'est sûr** quoi **les bémols il faut en mettre** hein, mais euh dans le cas présent dans la mesure où le médecin euh, comme c'est dit là, a établi une relation de confiance avec Jean autant qu'avec Pauline, **je pense que**: ouais les risques sont trop grands, comme tu dis aussi deux mois peuvent s'écouler, voire plus, # pour euh pour euh cacher cette ce diagnostic à à Jean.

Ce qui est en jeu dans ces cas de figure c'est probablement la façon dont l'auto-dialogisme révèle une tension interne, non déployée, entre différentes positions. Le sujet est porteur de plusieurs voix qui correspondent à autant de positions par rapport à ses interlocuteurs mais aussi par rapport à une doxa, à des attentes partagées. On a donc là une autre forme de continuum entre dialogisme immédiat et dialogisme à distance, de dialogue avec la doxa et l'interdiscours.

4. Quelques mots pour conclure

L'observation de ces discours nous permet de voir jusqu'à quel point le dialogisme intervient à tous les strates de la constitution des discours. Mais ces dialogues nous montrent aussi qu'on ne peut pas fonctionner par oppositions tranchées : on a plutôt affaire à la combinaison de différents continuums. Chaque mouvement discursif devrait pouvoir être situé quelque part sur chacun des axes suivants (liste tentative, non définitive), définis par leur pôles

- Dialogisme à distance vs. dialogisme immédiat, entre les deux les différentes formes d'intertextualité

- Auto-dialogisme vs hétéro-dialogisme, entre les deux les différentes formes d'hétérogénéité énonciative.
- Dialoguer avec un autre (absent ou présent) vs. convoquer différentes voix ¹³ici dans notre cas la mise en scène de discours fictifs
- Le matériau du dialogisme : des mots, des contenus, des styles, des genres, des codes ...
- Discours autre masqué vs. discours autre cité, entre les deux les différentes modalités de représentation du discours.
- Discours autre attesté, dont l'origine est repérable, traçable vs. discours fictif, entre les deux le discours attribué ou projeté (Authier-Revuz 1995)
- Énoncé comme réponse vs. énoncé comme anticipation de sa compréhension responsive
- ...

Souvent le travail sur le dialogue effectif a été considéré comme non pertinent : par les difficultés qu'il pose et qu'on a souvent privilégié les études sur le dialogisme à distance. Et que l'on considère que ce l'on peut observer dans le dialogue effectif relève plutôt des propriétés générales de l'organisation et de la cohérence des discours (Moirand 2003). Certes, comme nous venons de le montrer dès lors que l'on s'intéresse à l'extrême imbrication des paroles des interlocuteurs, on touche aux phénomènes de cohésion et de continuité. Mais il me semble que le raisonnement doit être fait en sens inverse - et un corpus comme celui-ci le montre bien¹⁴ : il s'agit en fait de phénomènes qui sont d'abord dialogiques avant d'être monologiques ...

De même, en cohérence avec la position bakhtinienne qui veut que l'on aille des mouvements discursifs aux unités (et non pas l'inverse), il apparaît que le fait d'observer les mouvements dans la dynamique dialogique du dialogue

¹³ tel que la polyphonie du roman, cf. Bres 1998)

¹⁴ Et les données de l'acquisition par le jeune enfant tendraient également à confirmer cette perspective (Salazar et al. à paraître)

permet aussi de rendre compte d'une autre façon des phénomènes grammaticaux. Il faudrait maintenant pouvoir replacer l'étude des unités linguistiques marqueurs de dialogisme dans le contexte de ces différentes facettes. En tout cas il apparaît là aussi qu'il faut envisager un continuum entre phénomènes grammaticaux intégrés dans l'énoncé et mouvements qui sont d'abord discursifs et surtout dialogiques.

Enfin, on a pu dire ici ou là que si le dialogisme est un fait constitutif du langage, alors il est partout et perd de ce fait sa spécificité et son pouvoir explicatif ... or, on court aussi le risque opposé : à vouloir circonscrire la portée du dialogisme à certains phénomènes linguistiques ou langagiers, on pourrait en oublier le caractère fondamental...c'est au contraire la reconnaissance des conséquences profondes d'un tel phénomène qui peut fonder notre conception de la langue, de l'élaboration du discours ainsi que des processus psycho et sociolinguistiques

Références

- AUTHIER-REVUZ, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris, Larousse (2 vol.)
- BAKHTINE M. (1970) (1ère ed 1963), *Problèmes de la poétique de Dostoïevsky*, Lausanne, L'Age d'Homme.
- BAKHTINE M. (Voloshinov V.N.) (1977) (1ère ed, 1920), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BAKHTINE M. (1978) (1ère éd 1975), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BAKHTINE M. (1984) (1ère éd 1979), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BALLY, C. (1942). Syntaxe de la modalité explicite. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, (2), 3-13.
- BRES, J. (1998), « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in J. Bres, R. Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne, et P. Siblot, (eds), *L'autre en discours*, Montpellier et Rouen, Praxiling et Dyalang : 191-212.
- BRES, J. (1999), « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, XX, 2 : 71-86.
- BRES, J. et VERINE B. (2002), « Le bruissement des voix dans le discours :

- dialogisme et discours rapporté », *Faits de langues*, 19 : 159-169.
- DUCROT, O. et al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FOUCAULT, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.
- FRANÇOIS, F. (1984). Problèmes et esquisse méthodologique. In F. François, C. Hudelot et E. Sabeau-Jouannet. *Conduites linguistiques chez le jeune enfant*, Paris, PUF: 13-116.
- Haillet, P.- P. (1998). Quand un énoncé en cache un autre : le conditionnel et les relatives appositives. In. J. Bres, R. Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne et P. Siblot (éds) *L'autre en discours*, Montpellier et Rouen, Praxiling et Dyalang, 213 - 238.
- HAILLET, P.-P. (2002) *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris, Ophrys.
- LINELL, P. (1998) *Approaching dialogue. Talk, interaction and contexts in dialogical perspectives*. Amsterdam, John Benjamins.
- LINELL, P. (2003) What is dialogism? Aspects and elements of a dialogical approach to language, communication and cognition, Document de travail.
- MARKOVÁ I. (2003a), Focus groups, in S. Moscovici, S. et F. Buschini. (éds.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, 221- 242
- MARKOVÁ, I. (2003b). *Dialogicality and social representations. The dynamics of mind*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOIRAND, S. (2002), Dialogisme in P. Charaudeau et D. Maingueneau. (éds) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil
- MOIRAND, S (2003), « Le dialogisme à l'épreuve de la circulation des discours sur la science dans les médias », conférence au Séminaire du LEAPLE, janvier 2003.
- PECHEUX, M. (1975). *Les vérités de la Palice*. Paris, Maspéro
- ROULET, E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang
- SALAZAR ORVIG A. et GROSSEN M (à paraître), Dialogisme et focus groups dans l'étude des représentations sociales. Quelques considérations théoriques et méthodologiques. Numéro du *Bulletin de Psychologie* dirigé par Ivana Markova
- SALAZAR ORVIG A et GROSSEN M (à paraître), Hétérogénéité dans l'espace discursif : Approche dialogique des représentations sociales *Actes du colloque de sociolinguistique "Variation, catégorisations et pratiques discursives"*, Université de Paris 3.
- SALAZAR ORVIG, A. et al. (à paraître), Emergence des marqueurs anaphoriques avant 3 ans : le cas des pronoms de troisième personne, in *Calap* n° 24
- TODOROV, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine le principe dialogique*, Paris, Seuil.
- VION, R. (1992), *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.

- VION R. (1998a), De l'instabilité des positionnement énonciatifs dans le discours, in J. Verschueren, J. (éd), *Pragmatics in 1998 : Selected papers from the 6th international conference*, Anvers, International Pragmatics Association, 2, 577-589.
- VION R. (1998b), Le sujet en linguistique, in Vion, R. (éd.), *Les sujets et leurs discours, Aix en Provence*, Publications de l'Université de Provence : 189-202.
- VION R. (2001), *Modalités, modalisations et activités langagières*, Marges linguistiques, 2, 209-231.